



**Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux  
défenseur·e·s des droits de l'Homme (FEMDH)**

## **6<sup>e</sup> Consultation du Conseil des représentants**

24 octobre 2021 – En ligne

Compte-rendu

**[www.emhrf.org](http://www.emhrf.org)**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>OUVERTURE DE LA SIXIEME CONSULTATION DU CONSEIL DES REPRESENTANTS .....</b>	<b>3</b>
<b>1. DEVELOPPEMENTS 2018-2020 .....</b>	<b>4</b>
1.1 PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS .....	4
1.2 APERÇU DES ACTIONS D'APPUI PAR PAYS .....	5
1.1.1 SYRIE : PROTÉGER LA SÉCURITÉ DES DÉFENSEUR·E·S ET DONNER AUX VICTIMES LES MOYENS DE FAIRE VALOIR LEURS DROITS.....	5
1.1.2 EGYPTÉ : PROTÉGER ET DÉFENDRE LA RÉSILIENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE INDÉPENDANTE .....	5
1.1.3 LIBYE : DONNER AUX INITIATIVES LOCALES DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME LES MOYENS DE TRAVAILLER EN COALITION.....	5
1.1.4 ISRAËL-PALESTINE : PROTÉGER L'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA DÉFENSE DES DROITS DES PALESTINIENS.....	6
1.1.5 ALGERIE : PROTÉGER LES DROITS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, D'ASSOCIATION ET DE RÉUNION.....	6
1.1.6 TUNISIE & MAROC : SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DANS LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET POUR PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.....	7
1.1.7 LIBAN : RENFORCER LE SOUTIEN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUX POPULATIONS VULNÉRABLES EN TEMPS DE CRISE .....	7
1.3 DÉVELOPPEMENT FINANCIER ET ORGANISATIONNEL.....	8
<b>2. OBJECTIFS POUR L'AVENIR.....</b>	<b>10</b>
<b>3. DISCUSSION AVEC LE CONSEIL DES REPRESENTANTS .....</b>	<b>11</b>
3.1 STRUCTURE .....	11
3.2 COMMISSARIAT AUX COMPTES.....	11
3.3 RENFORCER LES ÉCHANGES SUR DES PRIORITÉS COMMUNES.....	11
3.4 FINANCER LE MOUVEMENT DES DROITS DE L'HOMME .....	12
<b>CLOTURE DE LA SIXIEME CONSULTATION DU CONSEIL DES REPRESENTANTS .....</b>	<b>12</b>

## Ouverture de la sixième consultation du Conseil des représentants

Le président de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseur·e·s des droits de l'Homme, Driss El Yazami, et Rina Rosenberg, directrice de plaidoyer international d'Adalah qui a été désignée pour présider la consultation, ont ouvert la sixième consultation du Conseil des représentants en ligne le 24 octobre 2021, en souhaitant la bienvenue à tous les participants.

Christine M. Merkel, Kamel Jendoubi, Habib Nassar et Marc Schade Poulsen étaient également présents en tant que membres du Conseil d'administration de la Fondation.

A l'occasion de cette ouverture, Driss El Yazami a souhaité rendre hommage à Michel Tubiana, récemment décédé, qui était, aux côtés du Conseil d'administration, un des architectes et soutiens constants de la Fondation depuis sa création. Il a saisi l'occasion pour rappeler que la création de la Fondation a été approuvée par les membres d'EuroMed Droits en 2003 suite à une étude menée par Khémaïs Chammari et Jacob Gammelgaard pour évaluer les besoins de protection et de soutien des défenseur·e·s et des associations de défense des droits de l'Homme dans la région sud-méditerranéenne.

Depuis lors, la Fondation a alloué des appuis s'élevant à 17 millions d'euros pour soutenir financièrement des défenseur·e·s et des ONG en danger, des ONG menant des initiatives innovantes et sensibles, visant à développer le leadership des femmes et opérant dans des régions isolées.

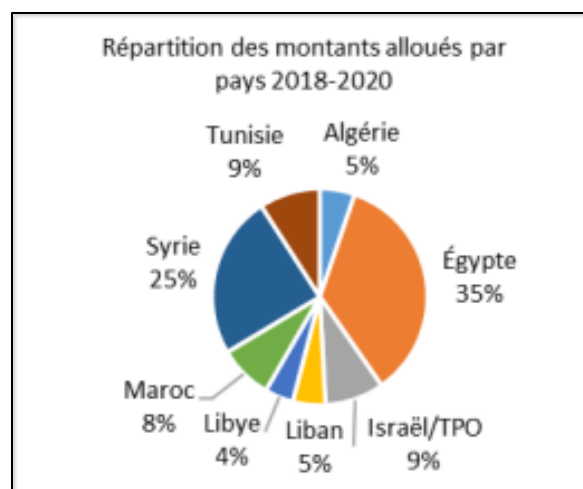
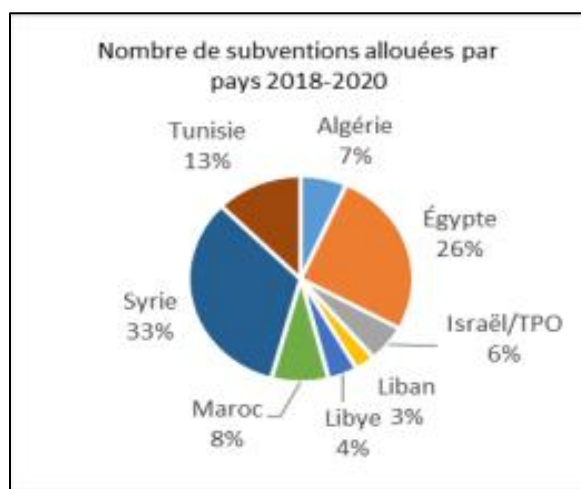
# 1. Développements 2018-2020

Driss El Yazami a rappelé que la Fondation n'apporte qu'un soutien financier aux défenseur-e-s, aux groupes et ONG locales et qu'elle ne fait pas de plaidoyer et reste discrète sur ses actions. La FEMDH soutient en priorité les initiatives innovantes et sensibles (par exemple sur les thèmes de la migration, des droits individuels, etc.), les initiatives menées par des femmes, les organisations situées dans des pays où les financements étrangers sont interdits ou très difficiles à obtenir et les organisations opérant à distance (hors des capitales ou dans la diaspora).

## 1.1 Principaux développements

Quelques indicateurs clés ont été présentés au Conseil des représentants pour donner un aperçu de l'évolution de l'activité de la Fondation.

- Un soutien a été accordé pour protéger et soutenir l'activité de **333 défenseur-e-s et acteurs locaux de la société civile**, ce qui représente une **augmentation de 29% du capital d'intervention de la Fondation** par rapport à 2015-2017.
- La Fondation a mis l'accent sur **les jeunes défenseur-e-s et ONG (30%)**, **les femmes et les personnes LGBT+ (25%)** et **les défenseur-e-s exilé-e-s et associations de migrants (25%)**. Par ailleurs, 70% de l'ensemble des bénéficiaires étaient basés en dehors des capitales.
- **Un programme plus large a été développé sur l'Égypte (35% du capital d'intervention)**, comprenant un accompagnement personnalisé pour les jeunes avocats et les ONG exilées. **Avec la Syrie (25%), 60% des interventions de la Fondation se sont concentrées sur ces deux pays.**
- Une étude sur les moyens de **renforcer le financement endogène pour les ONG tunisiennes de défense des droits de l'Homme** a été réalisée.
- 76% du budget de la Fondation a été consacré aux subventions et aux activités.
- Le Secrétariat est composé de 11 employés, dont 3 nouvelles recrues, et le département administratif et financier (2 personnes) a été entièrement renouvelé.



## 1.2 Aperçu des actions d'appui par pays

Sur la base des documents préliminaires préparés et envoyés aux représentants par la Fondation, Driss El Yazami a donné un aperçu des interventions de la Fondation dans chaque pays.

### 1.1.1 SYRIE : Protéger la sécurité des défenseur·e·s et donner aux victimes les moyens de faire valoir leurs droits

En Syrie, le soutien de la Fondation s'est concentré sur la protection de 82 défenseur·e·s afin qu'ils et elles puissent échapper aux menaces qui pèsent sur leur vie en se réinstallant dans des zones plus sûres du pays ou dans les pays voisins. En outre, la Fondation a soutenu 34 initiatives de la société civile syrienne visant à documenter les violations commises par toutes les parties au conflit, à fournir une assistance et donner aux populations vulnérables et aux victimes, notamment les femmes et les jeunes, les personnes déplacées et les réfugiés, les moyens de faire valoir leurs droits et de mettre fin à l'impunité. Le capital d'intervention de la Fondation aux défenseur·e·s syrien·e·s a atteint 1,4 million d'euros.

*Ce soutien a par exemple permis de relocaliser des défenseur·e·s syrien·e·s hors des zones assiégées (Ghouta orientale, Yarmouk, Daraa) pour éviter leur arrestation. La Fondation a également contribué à soutenir la création d'une coalition de 5 organisations de victimes qui ont rédigé conjointement une charte appelant à la création d'un mécanisme international de vérité et de justice sur les disparitions forcées et les détentions arbitraires.*

### 1.1.2 EGYPTE : Protéger et défendre la résilience de la société civile indépendante

La Fondation s'est principalement attachée à soutenir la résilience du mouvement indépendant de la société civile égyptienne, en protégeant la sécurité de 40 défenseur·e·s et militant·e·s prodémocratie faisant l'objet d'un harcèlement judiciaire et en aidant 34 organisations de défense des droits de l'Homme à étendre leurs réseaux de protection au niveau local et à protéger leur existence et leur influence, tant dans le pays qu'à l'étranger. L'objectif était de leur permettre de continuer à aider les victimes de la répression et à documenter les violations, ainsi que de développer des initiatives innovantes, notamment dans les domaines des médias et du plaidoyer, afin d'élargir la base de soutien au mouvement de la société civile au niveau national et international. Le capital d'intervention de la Fondation aux défenseur·e·s égyptien·e·s a atteint 2 millions d'euros.

*Par exemple, un soutien a été accordé aux initiatives d'aide juridique et aux cabinets d'avocats, ainsi qu'à la formation de jeunes avocats, afin de défendre les acteurs associatifs indépendants confrontés à des inculpations et des procès iniques. En outre, elle a contribué au renforcement des plans de repli, des formations sur le bien-être et la sécurité, ainsi que des retraites stratégiques pour les défenseur·e·s et les ONG locales et exilées.*

### 1.1.3 LIBYE : Donner aux initiatives locales de défense des droits de l'Homme les moyens de travailler en coalition

Les interventions de la Fondation visaient à protéger la sécurité de 6 défenseur-e-s et à soutenir 9 organisations libyennes de défense des droits de l'Homme émergentes, dont la moitié est enregistrée à l'étranger pour des raisons de sécurité, afin de développer leurs activités visant à fournir une assistance juridique aux victimes de violations, notamment les migrants détenus, les victimes de torture, d'enlèvement et de mort en détention, à documenter les violations et à promouvoir le respect des droits fondamentaux, notamment le droit à la liberté d'expression. Le capital d'intervention de la Fondation aux défenseur-e-s libyen-e-s a atteint 256 000 €.

*Par exemple, un soutien a été accordé aux membres individuels de la Plateforme Libye, en collaboration avec l'Institut du Caire pour l'étude des droits de l'Homme (CIHRS), pour plaider en faveur d'un mécanisme d'enquête international, et elle a contribué à la création d'une plateforme de 6 ONG locales pour protéger les droits des migrants dans le pays.*

#### **1.1.4 ISRAEL-PALESTINE : Protéger l'action de la société civile dans la défense des droits des Palestiniens**

En Israël et dans le Territoires Palestinien Occupé, la Fondation s'est principalement consacrée à aider 20 organisations de défense des droits de l'Homme à surmonter les conséquences de la fermeture de l'espace de la société civile, tout en s'attaquant aux violations continues des droits des Palestiniens, notamment la dimension de genre de l'occupation, les violations de la liberté de mouvement, les arrestations arbitraires de militant-e-s de la société civile et de mineur-e-s, les raids à domicile, le nivellement des terres et les démolitions de maisons. Le capital d'intervention de la Fondation aux défenseur-e-s israélo-palestinien.e.s a atteint 527 000 €.

*Par exemple, l'accent a été mis sur le soutien aux organisations palestiniennes de défense des droits des femmes pour faire face à une augmentation significative des demandes d'assistance et sécuriser l'hébergement des femmes victimes de violences sexistes pendant la pandémie. Elle a également aidé les travailleurs palestiniens à choisir leur syndicat et à conclure des conventions collectives afin de garantir le respect de leurs droits économiques et sociaux dans les entreprises israéliennes.*

#### **1.1.5 ALGERIE : Protéger les droits de la société civile à la liberté d'expression, d'association et de réunion**

Les actions de soutien de la Fondation se sont concentrées sur la protection de 10 défenseur-e-s et sur la consolidation de 11 initiatives de la société civile, y compris dans la diaspora, pour mettre en avant les demandes du Hirak en faveur d'un changement démocratique, pour documenter la répression judiciaire et fournir une aide matérielle et juridique aux prisonniers d'opinion, et pour protéger les espaces de libre expression, notamment des jeunes, dans les zones enclavées. Le capital d'intervention de la Fondation aux défenseur-e-s algérien-e-s a atteint 312 000 €.

*Par exemple, son soutien a contribué au lancement d'actions de solidarité et de plaidoyer international par des acteurs de la société civile algérienne de la diaspora en direction des membres du Parlement européen pour les encourager à demander l'arrêt immédiat de la répression et la libération de tous les prisonniers d'opinion. La Fondation a également soutenu des initiatives culturelles menées par des jeunes pour protéger les espaces de libre expression de la jeunesse algérienne, que ce soit par la création de bandes dessinées, de films et de documentaires, notamment en dehors de la capitale.*

### **1.1.6 TUNISIE & MAROC : Soutenir les associations dans la lutte contre les inégalités et pour promouvoir la démocratie participative**

Au-delà des différences et des complexités des processus de transition démocratique en cours dans chacun des deux pays, la Fondation a donné la priorité au renforcement du fonctionnement de base de 31 associations marocaines et 43 associations tunisiennes, dont 75% opèrent dans des régions isolées, pour lutter contre les inégalités et donner aux populations vulnérables, notamment les jeunes, les femmes, les personnes LGBT+, les migrants et les personnes handicapées, les moyens d'évaluer les politiques publiques et de participer à la défense et à la promotion des droits de l'Homme. En outre, la Fondation a soutenu des initiatives visant à surveiller les processus de transition et à renforcer la mise en œuvre des réformes, notamment les lois d'accès à l'information et de lutte contre la violence envers les femmes, tout en renforçant les espaces de débat sur les droits de l'Homme et la démocratie entre les universitaires et les acteurs de la société civile. Le capital d'intervention de la Fondation aux défenseur·e·s tunisien·e·s et marocain·e·s a atteint 1 million d'euros, répartis de manière presque égale entre les deux pays.

*Ainsi, un accent particulier a été mis sur l'aide aux organisations nationales et locales de défense des droits des femmes (39% au Maroc et 21% en Tunisie) dans leurs efforts de documentation, de plaidoyer, d'alerte, d'assistance et de suivi de l'application des lois marocaine et tunisienne n° 103-13 et n°2017-58 visant à lutter contre les violences faites aux femmes. La Fondation a également soutenu des associations dans des zones enclavées pour donner aux populations vulnérables, en utilisant la culture et les arts, les moyens de connaître leurs droits et de participer à l'évaluation des politiques publiques en collaboration avec les autorités locales et centrales.*

### **1.1.7 LIBAN : Renforcer le soutien de la société civile aux populations vulnérables en temps de crise**

Tout en soutenant principalement les initiatives novatrices en matière de droits humains qui font face à des difficultés financières, la Fondation a augmenté son soutien aux acteurs de la société civile libanaise en 2020 pour éviter qu'ils ne s'essouffent dans un contexte de crise économique, financière et politique sans précédent, aggravé par la pandémie et les explosions du port de Beyrouth. Le soutien alloué à 9 ONG visait principalement à répondre aux besoins des populations les plus touchées, notamment les jeunes, les personnes LGBT+, les personnes en situation de handicap et les familles de disparu.e.s, afin de préserver la mémoire et de leur donner les moyens de faire valoir leurs droits. Le capital d'intervention de la Fondation aux défenseur·e·s libanais·e·s a atteint 291 000 €.

*Par exemple, des soins, des conseils juridiques et des logements ont été fournis, et des campagnes sur les réseaux sociaux ont été lancées pour soutenir le bien-être des personnes LGBT+ au cours de l'année écoulée. La Fondation a également soutenu une nouvelle plateforme médiatique indépendante dirigée par des jeunes afin d'offrir un espace aux nombreuses voix et demandes relayées par le mouvement de protestation et de promouvoir des récits inclusifs.*

### 1.3 Développement financier et organisationnel

Le budget de la Fondation s'est élevé à environ 8,4 millions d'euros au cours de la période 2018-2020, dont 76% ont été directement affectés aux coûts des activités et 24% aux salaires et à l'administration.

La Fondation a ainsi maintenu sa politique de plafonnement des ressources humaines et des coûts administratifs à un quart de son budget de fonctionnement, garantissant ainsi que l'essentiel des ressources est alloué au soutien des acteurs locaux des droits de l'Homme.

Les résultats financiers reflètent une augmentation des besoins exprimés par les défenseur·e·s de la région, notamment lors de la crise de la Covid-19, et une croissance maîtrisée de la Fondation.



Recettes	2018		2019		2020		2018-20	
<b>Subventions</b>								
Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA)	406,463	16%	725,333	27%	683,472	22%	1,815,268	22%
Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse (DDC)	365,958	15%	678,377	25%	597,076	19%	1,641,411	20%
Ministère danois des Affaires étrangères (DAPP)	394,694	16%	316,984	12%	305,328	10%	1,017,006	12%
Sigrid Rausing Trust	222,124	9%	54,882	2%	319,774	10%	596,780	7%
Fondations Open Society	330,154	13%	367,338	14%	311,051	10%	1,008,543	12%
Commission européenne (IEDDH), Égypte	164,548	7%	171,476	6%	332,881	11%	668,905	8%
Commission européenne (NEAR), Syrie	20,692	1%	0	0%	0	0%	20,692	0.2%
Commission européenne (NEAR), Libye	132,618	5%	0	0%	0	0%	132,618	2%
Commission européenne, Mécanisme de l'UE sur les DDH	223,359	9%	222,704	8%	383,407	12%	829,470	10%
Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice	166,687	7%	0	0%	0	0%	166,687	2%
Rockefeller Brothers Fund	40,813	2%	0	0%	67,735	2%	108,548	1%
Fondation nationale pour la démocratie (NED)	44,457	2%	52,499	2%	46,624	1%	143,580	2%
Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, Syrie	0	0%	77,708	3%	118,298	4%	196,006	2%
Subventions accordées sur provisions	5,000	0.2%	5,000	0.2%	0	0%	10,000	0.1%
<b>Total Subventions affectées aux recettes</b>	<b>2,517,567</b>	<b>100%</b>	<b>2,672,301</b>	<b>100%</b>	<b>3,165,647</b>	<b>100%</b>	<b>8,355,514</b>	<b>100%</b>
<b>Dépenses</b>								
<b>Activités de soutien aux défenseur-es des droits humains (DDH)</b>								
Appuis urgents aux DDH et aux ONG	323,963	13%	254,816	10%	332,980	11%	911,759	11%
Appuis opérationnels aux ONG	1,433,579	57%	1,498,162	56%	1,972,842	63%	4,904,583	59%
Frais financiers liés aux appuis alloués	7,254	0.3%	10,482	0.4%	15,132	0.5%	32,868	0.4%
Suivi de la situation des DDH	11,914	0.5%	8,978	0.3%	3,056	0.1%	23,948	0.3%
Réunions du Conseil d'administration	52,286	2%	63,331	2%	11,364	0.4%	126,981	2%
Accompagnement personnalisé des ONG égyptiennes	0	0%	74,299	3%	0	0%	74,299	1%
Séminaires de réflexion et réunions des comités (Égypte)	0	0%	43,336	2%	11,885	0.4%	55,221	1%
Réunions avec partenaires (y compris collecte de fonds)	14,875	1%	5,098	0.2%	122	0.004%	20,095	0.2%
Consultation du Conseil des représentants	27,527	1%	0	0%	0	0%	27,527	0.3%
<b>Sous-total Actions de soutien aux défenseurs des droits humains</b>	<b>1,871,398</b>	<b>74%</b>	<b>1,958,503</b>	<b>73%</b>	<b>2,347,381</b>	<b>75%</b>	<b>6,177,282</b>	<b>74%</b>
<b>Autres services liés aux activités</b>								
Frais d'adhésion à divers réseaux de fondations	10,358	0.4%	5,435	0.2%	3,825	0.1%	19,618	0.2%
Consultations/Contributions de chercheurs ponctuelles	19,660	1%	4,392	0.2%	1,000	0.03%	25,052	0.3%
Traductions	25,331	1%	34,242	1%	31,816	1%	91,389	1%
Autres dépenses/services liés aux activités	0	0%	6,945	0.3%	0	0%	6,945	0.1%
Information, publication	2,080	0.1%	537	0.02%	2,475	0.1%	5,092	0.1%
<b>Sous-total Autres services liés aux activités</b>	<b>57,429</b>	<b>2%</b>	<b>51,551</b>	<b>2%</b>	<b>39,116</b>	<b>1%</b>	<b>148,096</b>	<b>2%</b>
<b>Salaires</b>								
Personnel opérationnel	302,612	12%	347,199	13%	393,608	13%	1,043,419	13%
Personnel technique	148,574	6%	155,111	6%	198,818	6%	502,503	6%
Comptable interne/consultants externes	553	0.02%	28,534	1%	41,361	1%	70,448	1%
<b>Sous-total Salaires</b>	<b>451,739</b>	<b>18%</b>	<b>530,843</b>	<b>20%</b>	<b>633,788</b>	<b>20%</b>	<b>1,616,370</b>	<b>19%</b>
<b>Frais administratifs</b>								
Audit	19,498	1%	24,567	1%	24,948	1%	69,013	1%
Maintenance d'un forum sécurisé et d'un site web	4,278	0.2%	5,037	0.2%	210	0.01%	9,525	0.1%
Services informatiques	23,855	1%	19,077	1%	17,223	1%	60,155	1%
Loyers	49,376	2%	36,981	1%	39,972	1%	126,329	2%
Frais et fournitures de bureau	9,790	0.4%	18,256	1%	17,972	1%	46,018	1%
Frais bancaires et de transfert	4,792	0.2%	2,130	0.1%	4,333	0.1%	11,255	0.1%
Autres	25,416	1%	25,355	1%	18,456	1%	69,227	1%
<b>Sous-total Frais administratifs</b>	<b>137,005</b>	<b>5%</b>	<b>131,403</b>	<b>5%</b>	<b>123,113</b>	<b>4%</b>	<b>391,522</b>	<b>5%</b>
<b>Postes financiers</b>								
Produits et dépenses financiers	4	0%	0	0%	0	0%	4	0%
Impôts	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Sous-total Postes financiers</b>	<b>4</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>4</b>	<b>0%</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>2,517,567</b>	<b>100%</b>	<b>2,672,301</b>	<b>100%</b>	<b>3,143,398</b>	<b>100%</b>	<b>8,333,266</b>	<b>100%</b>
<b>Résultats d'exploitation</b>								
	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>22,249</b>	<b>1%</b>	<b>22,248</b>	<b>0%</b>

\* Ce document présente un résumé des rapports financiers vérifiés pour les années 2018, 2019 et 2020, tels que publiés sur [www.emhrf.org](http://www.emhrf.org).

## 2. Objectifs pour l'avenir

Driss El Yazami a conclu la présentation par quelques objectifs et perspectives pour l'avenir :

- La Fondation espère maintenir un budget d'environ 3 millions d'euros par an étant donné les tendances globales négatives en termes de financement aux droits de l'Homme alloué à la région. Elle rencontre notamment des difficultés avec certains partenaires qui l'ont traditionnellement soutenue mais qui changent d'orientation. La Fondation souhaite également maîtriser sa croissance et diversifier ses sources de financement pour éviter la dépendance.
- La Fondation souhaite maintenir et renforcer, dans la mesure du possible, son soutien dans le domaine de l'égalité, car il s'agit d'un sujet permanent de préoccupation.
- Au-delà de l'aide financière, la Fondation continuera à fournir aux défenseur-e-s et aux organisations de défense des droits de l'Homme des conseils et des références personnalisés afin d'enrichir leurs collaborations et leurs capacités à développer des plans de repli, ainsi qu'à maintenir et à renforcer leur accès aux ressources financières.
- Elle entend poursuivre le travail et approfondir les recherches menées sur la question du financement endogène des acteurs de la société civile. Une étude et des recommandations ont été finalisées en 2020 mais la poursuite des discussions a été interrompue en raison de la pandémie. Il est fondamental que les ONG de défense des droits de l'Homme puissent recevoir des financements en interne (de sources locales/nationales) et pas seulement de l'étranger (sources internationales) afin de réduire leur dépendance aux financements étrangers. Cette étude sur la Tunisie devra être reproduite et étendue à d'autres pays de la région.
- Enfin, Driss El Yazami a fait part de la volonté des membres de renouveler le Conseil d'administration afin d'injecter une énergie jeune et nouvelle.

## 3. Discussion avec le Conseil des représentants

Assumant la présidence de la consultation, Rina Rosenberg a ouvert la discussion avec le Conseil des représentants sur les principales activités de la Fondation, ses finances et ses orientations futures après la présentation.

Plusieurs représentants ont exprimé leur profonde appréciation du travail accompli. Ils ont notamment souligné le travail remarquable de la Fondation et la pertinence des acteurs soutenus en Syrie et en Algérie. Ils ont également exhorté la Fondation à poursuivre son travail dans ces contextes difficiles.

### 3.1 Structure

Pour clarifier la structure, le président a présenté les autres membres du Conseil d'administration qui prennent toutes les décisions sur les appuis et les orientations de la Fondation. Il s'agit de Khémaïs Chamhari qui a été le principal architecte de la création de la Fondation, Kamel Jendoubi, Souhayr Belhassen, Leila Rhiwi qui travaille pour ONU Femmes au Maroc, Hanny Megally qui est l'un des experts de l'ONU sur la Syrie, Bassma Kodmani qui a joué un rôle important dans les négociations sur la Syrie, Bahey Eldin Hassan, Habib Nassar, Marc Schade-Poulsen, Lynn Welchman et Christine Merkel. Il a ensuite remercié l'équipe jeune et dynamique qui accompagne le Conseil d'administration. Il a ajouté que le Conseil se réunit tous les 6 mois, et que la prochaine réunion se tiendra à Paris en novembre 2021. Le président a annoncé le renouvellement prochain du Conseil d'administration et un nouveau président.e pourrait être présent à la prochaine Assemblée générale.

### 3.2 Commissariat aux comptes

Le président a souhaité informer le Conseil des représentants de la décision prise par le Conseil d'administration de procéder à une rotation des commissaires aux comptes de la Fondation en octobre 2020 suite à la conclusion d'une procédure concurrentielle. Deloitte ayant audité la Fondation pendant plus de 10 ans, le Conseil a désigné BDO pour assurer le commissariat aux comptes externe conformément aux normes internationales d'audit et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark.

### 3.3 Renforcer les échanges sur des priorités communes

Le président a reconnu la gravité de la crise universelle des droits de l'Homme actuelle, comme on peut le constater en Pologne et en Hongrie et dans d'autres pays du monde qui étaient traditionnellement favorables aux droits de l'Homme mais qui changent maintenant d'orientation. Cette crise touche la région ; c'est pourquoi il est impératif de s'adapter afin de renforcer l'action des acteurs des droits de l'Homme et de la Fondation. Il a souligné la nécessité de réfléchir à de nouvelles problématiques, telles que le lien entre le monde numérique et les droits de l'Homme, et a ajouté qu'il est essentiel de repenser et de renouveler la façon dont les acteurs travaillent, y compris nous-mêmes. Il a convenu avec les membres du Conseil des représentants qu'il serait utile d'enrichir la réflexion sur les actions de la Fondation sur des thèmes prioritaires, tels que l'impact de la lutte anti-terroriste sur les défenseur-e-s, la lutte contre les violences sexistes, et d'organiser des moments de réflexion commune avec EuroMed Droits et ses membres en créant des groupes de travail sur des priorités communes, comme sur la question du financement par exemple.

### 3.4 Financer le mouvement des droits de l'Homme

Enfin, le président a rappelé que le financement des associations était déjà une disposition contestée par plusieurs pays arabes lors de l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les défenseur·e·s des droits de l'Homme en 1998. Aujourd'hui, certains pays, y compris en Europe du Nord, qui avaient l'habitude de soutenir la protection des défenseur·e·s, changent leurs priorités. Il est nécessaire d'obtenir de nouveaux soutiens et partenaires, et de réfléchir à de nouveaux moyens de collecter des fonds pour continuer à soutenir les défenseur·e·s dans la région. Le projet sur le financement endogène engagé par la Fondation est une des idées qui pourrait permettre de réduire la dépendance aux donateurs étrangers et ainsi augmenter l'autonomie des associations. L'étude sur ce sujet réalisée en Tunisie sera publiée prochainement et ses conclusions seront partagées avec les membres du Conseil des représentants. Le président a également pris note de la recommandation de partager les bonnes pratiques de la Fondation, notamment dans le domaine du financement.

## Clôture de la sixième consultation du Conseil des représentants

Après les discussions, Driss El Yazami et Rina Rosenberg ont mis fin à la sixième consultation du Conseil des représentants, en remerciant tous les participants pour leurs questions et contributions constructives et utiles.

Ils ont ajouté que la meilleure façon de rendre hommage à Michel Tubiana est de continuer à défendre les droits de l'Homme et ils se réjouissent de revoir tout le monde en personne dès que possible.

\*\*\*